

EXERCICE 2018

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Séance du 2 juillet 2018

DÉLIBÉRATION n°2018-58

Le conseil d'administration s'est réuni le 02 juillet 2018 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 22 juin 2018.

Point de l'ordre du jour :

6.1. Maquettes de master (dernière partie de campagne) et accréditation du CLES.

.....

Vu le Code de l'éducation,

Vu les statuts de l'Université,

Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 28 juin 2018,

Exposé de la décision :

Dans le cadre de la campagne d'accréditation, il y lieu d'approuver les dernières maquettes de master ainsi que le dossier d'accréditation du CLES niveau B2.

Proposition de décision soumise au conseil :

- Approbation des maquettes de masters listées en pièce jointe ;
- Approbation du dossier d'accréditation du CLES niveau B2.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :


Nombre de membres constituant le conseil :	37
Quorum :	19
Nombre de membres participant à la délibération :	33
Abstentions :	0
Votes exprimés :	33
Pour :	33
Contre :	0

Pièces jointes :

- Maquettes de master et dossier d'accréditation du CLES (les maquettes complètes sont consultables sur EdiTIC).

Fait à Tours, le 4 juillet 2018

Le Président,



Philippe Vendrix

Mis en ligne

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques

Délibération publiée sur le site internet de l'université le :

10 JUL. 2018

Transmise au recteur le :

10 JUL. 2018



SYNTHESE FORMATION CAMPAGNE 2018/2023

Vote maquettes CFVU 28 juin 2018

MASTERS

UFR Arts et Sciences Humaines

Mentions	Parcours	Observations réglementaires	Avis/vote CFVU 28 juin 2018
PSYCHOLOGIE	1/Psychologie g�erontologique normale et pathologique	Cf expertise	Avis favorable sous r�serve des modifications demand�es
	2/ Psychologie de l'enfant et de l'adolescent : socialisation �ducation et handicap	Cf expertise	Avis favorable sous r�serve des modifications demand�es
	3/ Psychologie pathologique et psychoclinique	Cf expertise	Avis favorable sous r�serve des modifications demand�es
	4/ Psychologie du travail et des organisations	Cf expertise	Avis favorable sous r�serve des modifications demand�es
	5/ Cognition neurosciences et psychologie		Avis favorable sous r�serve des modifications demand�es

UFR Arts et Sciences Humaines

Mentions	Parcours	Observations r�glementaires	Avis/vote CFVU 28 juin 2018
PHILOSOPHIE	1/Humanit� et technique	Fusion des deux parcours en un seul Humanit�s et politique avec deux options : science ou �thique	Avis favorable
	2/Ethique et politique		

UFR Lettres, Langues

Mentions	Parcours	Observations réglementaires	Avis / vote CFVU 28 juin 2018
FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE	1/ APPRODIV (Appropriation, diversité, insertion)	Ok	Avis favorable
	3/FDFLS (Formation Duale)	Ok	Avis favorable
	5/SODIQ (sociolinguistique et didactique qualitatif)	ok	Avis favorable

UFR sciences et techniques : parcours CCI

Mentions	Parcours	Observations réglementaires	Avis / vote CFVU 28 juin 2018
	Compétences complémentaire en informatique	ok	Avis favorable



**DOSSIER
D'ACCREDITATION DES CENTRES CLES**



ETABLISSEMENT DEMANDEUR
<i>UNIVERSITE DE TOURS</i>
DATE DE LA PRESENTE DEMANDE
<i>01/05/2018</i>

SOMMAIRE

I. Informations générales	3
II. Politique des langues de l'établissement	4
1) Place des enseignements de langue pour spécialistes d'autres disciplines dans les cursus	4
2) Structure et/ou organisation d'enseignement des langues pour spécialistes d'autres disciplines	7
3) Politique pédagogique adoptée dans la structure dédiée d'enseignement	7
4) Autres informations pertinentes	7
III. Bilan CLES du quinquennal précédent :	7
1) Politique de certification.....	8
2) Bilan chiffré du quinquennal précédent :	8
3) Participation au dispositif national CLES	9
4) Ressources mobilisées pour la passation du CLES	11
5) Activités du Pôle CLES.....	14
IV. Projet CLES de l'établissement pour le quinquennal 20..-20.....	14
V. Avis de l'établissement	15

I. INFORMATIONS GENERALES

Suite à la loi E.S.R de juillet 2013, tout établissement doit obtenir une accréditation et non plus une habilitation, pour délivrer le CLES.

Pour les demandes précédentes, remplir la rubrique « habilitation ».

Pour la présente et les futures demandes remplir la rubrique « accréditation ».

DEMANDE D'HABILITATION CLES ¹	NIVEAUX DE CLES	LANGUE(S)
1^{ère} demande d'habilitation (année universitaire 2010/2011)	CLES B1	<i>Allemand, anglais, espagnol, italien, portugais</i>
	CLES B2	<i>Allemand, anglais, espagnol, italien, portugais</i>
	CLES C1	<i>Allemand, anglais, espagnol, italien, portugais</i>
Dernière demande d'habilitation (année universitaire AAAA/AAAA)	CLES B1	<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>
	CLES B2	<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>
	CLES C1	<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>

DEMANDE D'ACCREDITATION CLES	NIVEAUX DE CLES	LANGUE(S)
1^{ère} demande d'accréditation (année universitaire 2018/2019)	CLES B1	<i>Allemand, anglais, espagnol, italien</i>
	CLES B2	<i>Allemand, anglais, espagnol, italien</i>
	CLES C1	<i>Allemand, anglais, espagnol, italien</i>

	NOM	COORDONNEES
Établissement	<i>UNIVERSITE DE TOURS</i>	<i>Université de Tours</i>
Type (université, école², ...)	<i>UNIVERSITE</i>	<i>60 rue du Plat d'Étain BP 12050 37020 TOURS Cedex 1</i>
Chef d'établissement	<i>Philippe VENDRIX</i>	<i>vendrix@univ-tours.fr 024736666600</i>
Pôle CLES de rattachement	<i>Pôle Bretagne-Loire</i>	<i>Isabelle.lagattu@univ-brest.fr</i>
Responsable du centre CLES	<i>Cécile GOI</i>	<i>MCF VP xxx cecile.goi@univ-tours.fr 02 47 36 81 68</i>

ÉTABLISSEMENTS EN CONVENTION CLES			
TYPE D'ETABLISSEMENT (UNIVERSITE, ECOLE, ...)	NOM	COORDONNEES (Adresse postale, adresse mail, n° tel)	NATURE DE LA COLLABORATION
<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>	<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>	<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>	<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>
<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>	<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>	<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>	<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>

¹ Si d'autres demandes ont été formulées, indiquer-les dans le tableau en ajoutant de nouvelles lignes.

² Seules les écoles autorisées à demander une accréditation au MENESR peuvent déposer un dossier.

II. POLITIQUE DES LANGUES DE L'ETABLISSEMENT³

1) Place des enseignements de langue pour spécialistes d'autres disciplines dans les cursus

- Langues proposées, de manière obligatoire ou facultative, par cycle d'enseignement

LICENCE : ANGLAIS, ALLEMAND, ESPAGNOL, ITALIEN, PORTUGAIS

MASTER : ANGLAIS, ALLEMAND, ESPAGNOL, ITALIEN

- Nature des enseignements proposés (langue de communication, langue de spécialité) par cycle d'enseignement

Langue de spécialité (ASH L 1-2-3 / M 1-2) : Histoire, Histoire des arts, Sociologie, Psychologie, Musicologie, Droits, Sciences économiques, Sciences et techniques.

La commission de politique des langues à l'université, mise en place pour accompagner l'intégration des CRL aux pratiques pédagogiques, fédère les différents intervenants en langue. L'objectif est d'échanger les pratiques visant à promouvoir à la fois l'enseignement des différentes compétences définies dans le CECRL et l'intégration des cours de langue aux cursus de spécialité.

- Nombre d'UE de langue (obligatoire et facultative) par cycle (L, M, D), nombre d'ECTS et volume horaire

FILIERES	S1 (H/ECTS)	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10
			18/2	18/2						
HISTOIRE master Sciences Historiques	18/3	18/3	(CLES2)	(CLES2)	18/2	18/2				
master Recherche et métiers de l'archéologie							18	18	18	18
HISTOIRE DES ARTS	18/1	18/1	18/1,5	18/3	18/3	18/3	18/3		18/2	
MUSICOLOGIE	18	18	18	18	18	18	18	18		
PSYCHOLOGIE	18	18	18	18	18	18	18	18	0	15
PHILOSOPHIE (ANGLAIS ou ALLEMAND)	18/2	18/2	12/1	18/1	18/1	12/1				
master Philosophie et pratiques							0	20/5	20/2	20/2
master Sciences de l'éducation et de la formation							18	18		18
SOCIOLOGIE	18/2	18/2	18/3	18/3	18/3	18/3	18	18	0	0
DROIT	18/3	18/3	18/3	18/2	18/3	18	20	20	20	20
AES	18/3	18/3	18/3	24/3	18/2	24/3	20	20	20	20
GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT	20/2	20/2	20/3	20/2	20/2	20/2	20	20	20	20
ECONOMIE	20/3	20/3	20/2	20/2	20/2	20/2	20	20	20	20

³ Si le dossier d'accréditation des formations de l'établissement comprend un volet « politique des langues » incluant ces informations, joindre le document concerné.

	10 (2 en présentiel/8 E-learning)	10 (2 en présentiel/8 E-learning)								
MEDECINE										
PHARMACIE				16,5/2	16,5/2	12/3	13,5/1	0	0	22,5/3
SCIENCE	20	20	20	20	20	20	24	24	24	
master Reproduction							15	15	24	
master Biologie Santé							15	15	24	
master Biologie Ecologie évolutive							25	25	20	
master Infectiologie Cellulaire et Moléculaire							25	25	25	
master Production animale							15	15	24	
master Biotechnologies et droit							25	25	24	
master Biologie procédés et médicaments							25	25	24	
master Matériaux							20	20	24	
master Agrosiences Sensoriel en innovation							15	15	24	
master Maths							20	20	20	
POLYTECH										
Diplôme ingénieur "Génie de l'aménagement et de l'Environnement"					40/3 (spé)	40/1,5 (spé)	40/4 (pro)	40/2 (TOEIC)	40/3 (spé)	
Diplôme ingénieur "Informatique"					40/1,25 (spé)	40/1 (spé)	40/1,2 (pro)	40/1,6 (TOEIC)	40/1	
Diplôme ingénieur "Electronique et Génie Electrique"					40/1,5	40/1	40/1,5 (pro)	40/1,5 (TOEIC)	40/1	
Diplôme ingénieur "Mécanique et Génie Mécanique"					40/1,5	40/1,25	40/1,2 (pro)	40/1,2 (TOEIC)	40/1	
CENTRE d'ETUDES SUPERIEURES de la RENAISSANCE										
master Intelligence des patrimoines							18 (2 gr. Niveau)	18 (2 gr. Niveau)	18 (2 gr. Niveau)	6 (pro)
MASTERS MEEF										
mathématiques							20/3		20/3	
physique-chimie								20/3		20/3
histoire-géographie							10/1	10/1	10/1	10/1
lettres modernes							20/3		20/3	
lettres classiques							20/3		20/3	

UEO (cours facultatifs ouverts à tous, volume horaire par semestre)	Anglais niveau B2-C1 - Site Portalis	20
	Anglais A2/B1 Portalis	20
	Anglais B2/C1 Portalis	20
	Anglais A1/A2 Site Portalis	20
	Anglais niveau A2-B1 Site Portalis	20
	Anglais niveau A1-A2 - Site Portalis	20
	Anglais niveau A1/A2 Site Tanneurs	20
	Anglais A1/A2 Site Tanneurs	20
	Anglais niveau A2/B1 site Tanneurs	20
	Anglais niveau B2/C1 Tanneurs	20
	UEO Anglais - Antenne Blois	24
	UEO Anglais - Antenne Blois	23
	Anglais niveau A2/B1 - Site Tanneurs	20
	Anglais niveau B2/C1	20
	Allemand A2/B1	20
	Allemand niveau A1/A2	20
	Allemand niveau A2/B1	20
	Allemand B1/B2	40
Allemand A1/A2	20	
Espagnol niveau A1/A2	20	
Espagnol Niveau A2/B1	20	
Espagnol niveau A2/B1	20	
Test évaluation espagnol B1 B2 C1	20	
Espagnol Niveau A1	20	
Evaluat° Espagnol B1 à C1	20	
Italien A1 TA Gr 3	20	
Italien A1 TA Gr 1	20	
Italien A2/B1	20	
Italien A1 Tanneurs Jeudi 13h30- 15h30	20	
Italien A1 Tanneurs Jeudi 15h30- 17h30	20	
Italien A1 TA Gr. 6	20	
Italien A1 TA Gr 4	20	
Cinéma italien	20	
Italien A1 TA Gr 5	20	
Italien A1 Tanneurs Lundi 17h00- 19h00	20	
Cinéma italien II	20	
Italien niveau B1/B2	20	
Italien A1 TA gr 2	20	

Italien A1 TA Gr 1	20
Italien Niveau A2	20

- Actions spécifiques hors maquette visant à renforcer les compétences définies par le CECRL (stage intensif, atelier de conversation, ...)

Projet Tandem: dispositif permettant aux étudiants français de rencontrer les étudiants étrangers en séjour à Tours. Les étudiants étrangers peuvent obtenir des 3 ECTS s'ils totalisent 20h de conversation. L'organisation met en avant le volontariat et le caractère informel des rencontres avec comme règle de base: 1h par séance, la moitié dans chaque langue.

- Politique d'évaluation des UE de langue : ECTS compensables/non compensables, bonification,...

ECTS compensables / Contrôle continu & examen terminal : évaluation sur toutes les compétences du CLES

2) Structure et/ou organisation d'enseignement des langues pour spécialistes d'autres disciplines

- Existence d'une structure (service commun, département, ...) dédiée à l'enseignement des langues pour spécialistes d'autres disciplines

Cliquer ici pour taper du texte.

- Langues enseignées

Cliquer ici pour taper du texte.

- Personnel rattaché à la structure d'enseignement : nombre, qualité (EC, E, IATS)

Cliquer ici pour taper du texte.

- Modalités d'organisation des enseignements dans la structure d'enseignement (par niveaux de CECRL, par année de cursus, ...)

N/A

3) Politique pédagogique adoptée dans la structure dédiée d'enseignement

- Positionnement des étudiants : nature, modalités, temporalité

Un test de niveau a été développé sur Moodle par une équipe d'enseignant. Ce test est en phase finale d'étalonnage et permettra dès l'année prochaine d'évaluer et de suivre l'évolution des étudiants en Syntaxe/Grammaire/Vocabulaire/Compréhension orale une ou deux fois par an. Ces résultats seront stockés sur une plateforme développée en interne et envoyés chaque année aux étudiants sous forme de courbes. Les épreuves de contrôle continu complèteront l'évaluation et le suivi des étudiants.

- Modalités d'enseignement : en présentiel, à distance, hybride

Les modalités sont variables. En ASH les cours ont lieu en classe et au CRL en alternance. La plupart des cours d'anglais en présentiel sont accompagnés d'une plateforme numérique en ligne qui permettent aux étudiants dispensés d'assiduité d'accéder aux documents. Deux composantes testent une plateforme avec la CNED en complément des cours et Activités CRL..

4) Autres informations pertinentes

Cliquer ici pour taper du texte.

III. BILAN CLES DU QUINQUENNAL PRECEDENT :

PERIODE CONCERNEE (DATE DU DERNIER QUINQUENNAL) : *Cliquer ici pour taper du texte.*

1) Politique de certification

a) BILAN DU PRECEDENTQUINQUENNAL
<p>1) Public visé (Niveaux de CLES, filières⁴, années de cursus⁵, cursus particuliers, mobilité, accès à certaines formations en particulier en M, validation L, formation continue, etc.)</p> <p><i>Seul le CLES 2 anglais est proposé. L'inscription est ouverte à tous les étudiants, y compris les étudiants de Lettres et Langue. Après une première phase lors de laquelle les enseignants assuraient une pré-sélection, essentiellement pour des questions de personnels enseignants disponibles, le passage est désormais ouvert à tous. Les autres langues allemand et espagnol ont été proposées les deux premières années puis abandonnées faute d'un nombre d'étudiants suffisant et/ou d'enseignants disponibles. Mais l'université de Tours est à tout favorable à re-proposer la certification dans plusieurs langues.</i></p>
<p>2) Politique de certification (Certification obligatoire, facultative (par type de public et niveau de cursus))</p> <p><i>Certification facultative</i></p>
<p>3) Politique tarifaire (Certification payante, gratuite par type de public)</p> <p><i>Gratuite pour les étudiants de l'université de Tours et 50 euros pour les extérieurs</i></p>
<p>4) Autres certifications proposées par l'établissement (Nature, niveau, langue, public, effectifs, politique de certification et tarifaire)</p> <p><i>N/A</i></p>

b) POSITIONNEMENT PRE-CLES	
A compléter si les étudiants sont positionnés en amont de l'inscription CLES	
Nature du positionnement (type, compétence, ...)	<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>
Caractère obligatoire ou non du positionnement	<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>

2) Bilan chiffré du quinquennal précédent :

Année universitaire	Date de l'organisation des sessions	Flux d'étudiants (Nombre d'étudiants inscrits et nombre d'étudiants effectivement présents par session, par niveau et par langue)	Taux de réussite par langue et par niveau
2017-2018	Janvier	<i>CLES 2 ANGLAIS : Session 1 : 255 Inscrits / 199 présents / 72 admis</i>	<i>CLES 2 ANGLAIS : Session 1 28,24 %</i>
2016-2017	Janvier et Mai	<i>CLES 2 ANGLAIS : Session 1 : 220 Inscrits / 147 présents / 43 admis Session 2 : 83 Inscrits / 66 présents / 32 admis</i>	<i>CLES 2 ANGLAIS : Session 1 19,55 % Session 2 38,55%</i>

⁴Arts-Lettres-Langues-Sciences humaines et sociales, Sciences-Techniques, Droit-Économie-Gestion, Santé, ESPE.

⁵ L1, L2, L3, M1, M2, Doctorat.

2015-2016	Janvier et Mai	<p><i>CLES 2 ANGLAIS :</i> <i>Session 1 : 141 Inscrits / 108 présents / 41 admis</i> <i>Session 2 : 107 Inscrits / 67 présents / 44 admis</i></p>	<p><i>CLES 2 ANGLAIS :</i> <i>Session 1 29,08 %</i> <i>Session 2 41,12%</i></p>
2014-2015	Janvier et Mai	<p><i>CLES 2 ANGLAIS :</i> <i>Session 1 : 298 Inscrits / 180 présents / 72 admis</i> <i>Session 2 : 127 Inscrits / 100 présents / 40 admis</i></p>	<p><i>CLES 2 ANGLAIS :</i> <i>Session 1 24,16%</i> <i>Session 2 31,5%</i></p>
2013-2014	Janvier et Mai	<p><i>CLES 2 ANGLAIS :</i> <i>Session 1 : 224 Inscrits / 163 présents / 67 admis</i> <i>Session 2 : 98 Inscrits / 72 présents / 31 admis</i></p>	<p><i>CLES 2 ANGLAIS :</i> <i>Session 1 29,91,7%</i> <i>Session 2 31,63%</i></p>
2012-2013	Janvier et Mai	<p><i>CLES 1 ANGLAIS :</i> <i>Session 1 : 463 Inscrits / 422 présents / 221 admis</i> <i>CLES 2 ANGLAIS :</i> <i>Session 1 : 295 Inscrits / 257 présents / 72 admis</i> <i>Session 2 : 182 Inscrits / 135 présents / 41 admis</i></p>	<p><i>CLES 1 ANGLAIS :</i> <i>47,7%</i> <i>CLES 2 ANGLAIS :</i> <i>Session 1 : 24,41%</i> <i>Session 2 : 22,53%</i></p>

3) Participation au dispositif national CLES

Préciser le rôle joué par votre établissement au sein de la Coordination nationale CLES

- Participation à la Coordination nationale CLES (direction adjointe, comité de pilotage, comité scientifique, responsabilité de pôle, comité de validation)

Non

- Participation aux journées de formation CLES (enseignants formateurs, enseignants formés)

*Oui, enseignants formés : Thady McNamara, Marjolaine Martin, Jamie Smith, Daniel Tron
Daniel Tron assure la formation des enseignants participants au CLES 2*

- Participation à la rédaction de documents CLES (si oui, lesquels ?)

Non

- Actions mises en place pour promouvoir le CLES (au sein de votre établissement)

Promotion par voie d'affichage, newsletters étudiants, présentation dans les instances universitaires

*Mise en place d'une Commission de Politique des Langues pour non-spécialistes à l'université.
Banalisation des journées de passation du CLES 2*

*Mailing général systématique, promotion par les enseignants, page web dédiée, affichage dynamique dans les CRL
UEO dédiée à la préparation au CLES*

- **Actions mises en place pour promouvoir le CLES à travers la communication de l'établissement** (par exemple : dans les salons étudiants, auprès des partenaires institutionnels locaux, régionaux, nationaux, dans la cadre de la mobilité étudiante et dans les partenariats internationaux, etc.)

CLES 2 proposé aux étudiants qui partent en échange et valorisation auprès des partenaires étrangers du CLES 2 comme attestation de la capacité des étudiants à suivre les cours en anglais.

- **Nombre de sujets conçus durant le dernier quinquennal (par langue, par niveau)**

NIVEAU	LANGUE	NOMBRE DE SUJETS CONÇUS	TOTAL PAR NIVEAU	TOTAL
CLES B1	ALLEMAND	0	0	0
	ANGLAIS	0		
	ARABE	0		
	ESPAGNOL	0		
	GREC M.	0		
	ITALIEN	0		
	POLONAIS	0		
	PORTUGAIS	0		
RUSSE	0			
CLES B2	ALLEMAND	0	0	
	ANGLAIS	0		
	ARABE	0		
	ESPAGNOL	0		
	GREC M.	0		
	ITALIEN	0		
	POLONAIS	0		
	PORTUGAIS	0		
RUSSE	0			
CLES C1	ALLEMAND	0	0	
	ANGLAIS	0		
	ARABE	0		
	ESPAGNOL	0		
	GREC M.	0		
	ITALIEN	0		
	POLONAIS	0		
	PORTUGAIS	0		
RUSSE	0			

- **Rémunérations accordées pour chacune de ces activités**

Cliquer ici pour taper du texte.

- **Nombre de sujets tirés par année universitaire durant le dernier quinquennal (par langue, par niveau)**

NIVEAU	LANGUE	ANNEE/ANNEE	ANNEE/ANNEE	ANNEE/ANNEE	ANNEE/ANNEE	ANNEE/ANNEE	TOTAL PAR NIVEAU	TOTAL
CLES B1	ALLEMAND	0	0	0	0	0	?	?
	ANGLAIS	0	0	0	0	0		
	ARABE	0	0	0	0	0		
	ESPAGNOL	0	0	0	0	0		
	GREC M.	0	0	0	0	0		
	ITALIEN	0	0	0	0	0		
	POLONAIS	0	0	0	0	0		

	PORTUGAIS	0	0	0	0	0		
	RUSSE	0	0	0	0	0		
CLES B2	ALLEMAND	?	?	?	?	?	?	
	ANGLAIS	?	?	?	?	?		
	ARABE	?	?	?	?	?		
	ESPAGNOL	?	?	?	?	?		
	GREC M.	?	?	?	?	?		
	ITALIEN	?	?	?	?	?		
	POLONAIS	?	?	?	?	?		
	PORTUGAIS	?	?	?	?	?		
	RUSSE	?	?	?	?	?		
CLES C1	ALLEMAND	?	?	?	?	?	?	
	ANGLAIS	?	?	?	?	?		
	ARABE	?	?	?	?	?		
	ESPAGNOL	?	?	?	?	?		
	GREC M.	?	?	?	?	?		
	ITALIEN	?	?	?	?	?		
	POLONAIS	?	?	?	?	?		
	PORTUGAIS	?	?	?	?	?		
	RUSSE	?	?	?	?	?		

➤ **Autres informations**

Deux sujets ont été proposés à la coordination nationale. Ces sujets ne sont pas arrivés à terme pour des raisons diverses.

4) Ressources mobilisées pour la passation du CLES

a) Équipe pédagogique⁶

NOM	STATUT	LANGUE ENSEIGNEE	DOMAINE DE RECHERCHE (unité de recherche de rattachement)	ACTIVITES AU SEIN DE L'EQUIPECLES ⁷	COORDONNEES PROFESSIONNELLES
TRON Daniel	PRAG	ANGLAIS	II	Coordinateur / Formateur	UFR ASH 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX 1
GARCIA Pascale	Administration	N/A	N/A	Responsable administratif	Service de l'enseignement et de la formation 60 Rue du Plat d'Etain 37020 TOURS CEDEX 1
FARGUES Emmanuelle	Directrice de la formation	N/A	N/A	Organisation	Service de l'enseignement et de la formation 60 Rue du Plat d'Etain 37020 TOURS CEDEX 1
GILBERT Lionel	Administration	N/A	N/A	Organisation	Service de l'enseignement et de la formation 60 Rue du Plat d'Etain 37020 TOURS CEDEX 1
HASSEN-ORRY Magali	PRAG	ANGLAIS	II	Correcteur / Examineur	UFR de Droit, Economie et Sciences Sociales

⁶Responsable de centre, concepteur, responsable de comité de validation, examinateur, correcteur, etc.

⁷ Enseignant de langue (concepteur, formateur, correcteur, examinateur, surveillant), administratif, technicien.

					50 Avenue Jean Portalis 37200 TOURS
GIRARD Colette	PRCE	ANGLAIS	11	Correcteur / Examineur	UFR de Droit, Economie et Sciences Sociales 50 Avenue Jean Portalis 37200 TOURS
GOUEL Thomas	PRCE	ANGLAIS	11	Correcteur / Examineur	UFR de Droit, Economie et Sciences Sociales 50 Avenue Jean Portalis 37200 TOURS
JACQUET Christian	PRCE	ANGLAIS	11	Correcteur / Examineur	UFR de Droit, Economie et Sciences Sociales 50 Avenue Jean Portalis 37200 TOURS
LEFORESTIER Charlotte	PRCE	ANGLAIS	11	Correcteur / Examineur	UFR de Droit, Economie et Sciences Sociales 50 Avenue Jean Portalis 37200 TOURS
SMITH Jamie	PRCE	ANGLAIS	11	Correcteur / Examineur	UFR de Droit, Economie et Sciences Sociales 50 Avenue Jean Portalis 37200 TOURS
BRIGGS Tamsin	PRAG	ANGLAIS	11	Correcteur / Examineur	UFR de Droit, Economie et Sciences Sociales 50 Avenue Jean Portalis 37200 TOURS
GROLEAU Lucie	PRAG	ANGLAIS	11	Correcteur / Examineur	UFR de Droit, Economie et Sciences Sociales 50 Avenue Jean Portalis 37200 TOURS
BARREIRA Beatris	PRCE	ANGLAIS	11	Correcteur / Examineur	UFR de Sciences et Techniques Parc de Grandmont 37200 TOURS
CAUCHY Marie-helene	PRAG	ANGLAIS	11	Correcteur / Examineur	UFR de Sciences et Techniques Parc de Grandmont 37200 TOURS
GIRARD Colette	PRCE	ANGLAIS	11	Correcteur / Examineur	UFR de Sciences et Techniques Parc de Grandmont 37200 TOURS
MORIAN Jean-michel	PRCE	ANGLAIS	11	Correcteur / Examineur	UFR de Sciences et Techniques Parc de Grandmont 37200 TOURS
PACCHIONI François	PRCE	ANGLAIS	11	Correcteur / Examineur	UFR de Sciences et Techniques Parc de Grandmont 37200 TOURS
UPKA Théo	PRAG	ALLEMAND	12	Correcteur / Examineur	IUT de Tours 29 Rue du Pont Volant 37082 TOURS
PEREIRA- NUNES Elise	PRCE	ANGLAIS	11	Correcteur / Examineur	UFR de Sciences et Techniques Parc de Grandmont 37200 TOURS
ROUSSEAU Céline	Enseignante contractuelle	ANGLAIS	11	Correcteur / Examineur	UFR de Sciences et Techniques Parc de Grandmont 37200 TOURS
CERF Frédéric	PRCE	ANGLAIS	11	Correcteur / Examineur	UFR ASH 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX 1
CHAPELLIER Laura	Enseignante contractuelle	ANGLAIS	11	Correcteur / Examineur	UFR ASH 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX 1

JOSSEAU-MONTAGNE Isabelle	Titulaire	ANGLAIS	11	Correcteur / Examineur	UFR ASH 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX 1
JUIGNER Lucile	PRCE	ANGLAIS	11	Correcteur / Examineur	UFR ASH 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX 1
MACNAMARA Thady	PRCE	ANGLAIS	11	Correcteur / Examineur	UFR ASH 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX 1
MOREAU Caroline	PRCE	ANGLAIS	11	Correcteur / Examineur	UFR ASH 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX 1
REEBYE Mrina	Enseignante contractuelle	ANGLAIS	11	Correcteur / Examineur	UFR ASH 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX 1

Tarifs appliqués pour la passation :

- Livre Blanc (jusqu'à décembre 2013)
- Tarifs préconisés par la Coordination nationale CLES (à partir de 2014)
- Autres, préciser :

Cliquer ici pour taper du texte.

b) Accompagnement et suivi des équipes pédagogiques

- Préciser si les membres enseignants de l'équipe pédagogique (correcteurs, examinateurs) ont reçu une formation CLES. Cette formation a-t-elle été dispensée au sein du pôle CLES dont relève l'établissement ?

Les enseignants ayant suivi la formation de concepteur de sujet assurent la formation des correcteurs

c) Ressources matérielles mobilisées pour l'organisation des épreuves

MATERIEL UTILISE ⁸	NOMBRE	LOCAUX DE PASSATION DES EPREUVES ⁹
<i>Vidéoprojecteur / équipement de sonorisation</i>	<i>1 A 2</i>	<i>Amphithéâtre et salles banalisées</i>
<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>	<i>?</i>	<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>
<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>	<i>?</i>	<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>

d) Autres informations sur le fonctionnement de l'équipe CLES

La correction de l'écrit se déroule juste après la production orale dans une salle. Cette séance permet d'harmoniser la correction, de corriger le corrigé le cas échéant et de former les nouveaux au décompte des points, parfois source de confusion.

e) Quelles mesures sont prises au niveau de la sécurisation des sujets CLES (transmission, stockage, ...) ?

Les sujets sont conservés dans un premier temps par la responsable administrative qui les transmet au coordinateur pour relecture sur une plateforme sécurisée dédiée. Les sujets sont ensuite remis en main propre au service reprographie qui les stocke dans un coffre et transmis la veille de la passation au responsable administratif du site. Une fois les épreuves terminées, tous les sujets sont récupérés.

⁸ Pour l'enregistrement des productions orales en CLES B1 : outils numériques (ordinateurs, magnétophones, dictaphones, ...), outils analogiques, ...

⁹ Salle de certification, salle de travail numérique, laboratoire multimédia, amphithéâtre, salle banalisée.

5) Activités du Pôle CLES

- **Si l'établissement est siège d'un pôle CLES, préciser les activités réalisées par le coordonnateur de pôle à destination des centres CLES**
(coordination de la politique de certification du pôle, coordination des responsables de centres, participation aux activités de la Coordination Nationale CLES, formation des équipes du CLES, information auprès des équipes pédagogiques et des étudiants, promotion du CLES au sein du pôle, représentation du pôle dans différentes instances, élaboration des statistiques du pôle, remontée des bilans auprès de la Coordination Nationale CLES, présidence de jurys, ...)

Cliquer ici pour taper du texte.

IV. PROJET CLES DE L'ETABLISSEMENT POUR LE QUINQUENNAL 2018-2022

1) Public visé

(Niveaux de CLES, filières¹⁰, années de cursus¹¹, cursus particuliers, mobilité, accès à certaines formations en particulier en M, validation L, etc.)

CLES2 proposé à tous les étudiants de l'université de Tours

2) Politique de certification

(Certification obligatoire, facultative (par type de public et niveau de cursus))

Certification facultative

3) Politique tarifaire

(Certification payante, gratuite par type de public)

Gratuite

4) Autres certifications proposées par l'établissement

(Nature, niveau, langue, public, effectifs, politique de certification et tarifaire)

TOEIC

► Auto-évaluation de ce projet (points faibles / points forts / ...) :

Les points forts du projet sont l'ouverture à l'ensemble des étudiants qui permet de se servir de la certification comme lieu d'échange de pratiques entre les enseignants disséminés sur les différents sites de l'université et de calibrage des attentes par rapport au CECRL. Ce calibrage est renforcé par la correction/harmonisation des écrits. Le CLES 2 est la suite logique des objectifs disciplinaires qui visent à concilier -en accord avec les départements- compétences générales et anglais de spécialité afin de préparer les étudiants à la mobilité, à la recherche dans leur discipline et aussi au marché de l'emploi. Grâce aux possibilités pédagogiques offertes par les Centre de Ressources en Langues et la possibilité pour chaque étudiant de tenter une certification nationale, il est possible de conjuguer ces différents objectifs qui ne se recouvrent que partiellement (si l'apprentissage des langues étrangères repose sur des compétences communes, l'enseignement et donc les techniques pédagogiques et moyens adaptés à la poursuite des différents objectifs diffèrent et exigent variété et souplesse). Le dispositif sera bientôt complété, après une phase de calibrage dont les résultats au CLES sont une partie essentielle, par un test de positionnement et de suivi qui viendra compléter le dispositif (et sera par la suite offert à toutes les universités intéressées)

Les points faibles du projet sont de deux ordres. Le premier est lié au manque d'enseignants impliqués dans les sessions du CLES. C'est le facteur qui limite le nombre d'étudiants que nous pouvons certifier et rend de facto impossible d'envisager une intégration pédagogique du CLES aux MCC.

L'autre point faible n'est pas spécifique au CLES mais tient plutôt au manque d'intégration des CRL à la pédagogie des langues, qui tient lui-même à une compréhension variable -selon les composantes-

¹⁰Arts-Lettres-Langues-Sciences humaines et sociales, Sciences-Techniques, Droit-Économie-Gestion, Santé, ESPE.

¹¹ L1, L2, L3, M1, M2, Doctorat.

du dispositif. Les Centres de Ressources en Langue, et la certification CLES 2 qui participent du même projet initial, ne peuvent réellement porter leurs fruits qu'avec une réelle compréhension des enjeux de l'enseignement des langues : les différences pédagogiques liées à la conciliation des objectifs généraux et disciplinaires, la nécessité d'un encadrement au CRL (ce qui implique à la fois des locaux adaptés et une intégration des heures de CRL aux maquettes), le soutien et la promotion par la DRI du CLES 2 auprès des partenaires étrangers.

Le CLES 2 est une certification gratuite pour les étudiants, bien plus fiable et mieux conçue que ses concurrentes commerciales (que le TOEIC en particulier) et constitue un vecteur à la fois d'harmonisation des objectifs et d'innovation pédagogique. En se saisissant pleinement du projet CRL/CLES2, l'université de Tours pourrait faire de l'enseignement des langues un critère de choix et accroître son rayonnement national et international.

V. AVIS DE L'ETABLISSEMENT

(Avis du/de la VP formation et résultats du vote de la Commission de la formation et de la vie universitaire et/ou du Conseil académique sur la demande d'accréditation)